



Vous pouvez voter :



Soit au lycée

Samedi 12 OCTOBRE 2019
de 8h30 à 12h30

Pour cela :

Déplacez-vous et allez directement déposer votre bulletin de vote dans la salle affectée pour les opérations électorales.

**Le bureau de vote sera
indiqué à l'entrée du lycée.**

Soit par correspondance

Au plus tard le 12 octobre 2019
avant la fermeture du scrutin

Date de réception au lycée

Pour cela :

1. Mettez le bulletin choisi dans la petite enveloppe en couleur, sans signe apparent.
2. Glissez cette enveloppe dans l'enveloppe pré imprimée en complétant toutes les rubriques. N'oubliez pas de signer.
3. Deux possibilités s'offrent à vous :
 - vous pouvez expédier votre vote par la poste en affranchissant l'enveloppe au tarif en vigueur. (**attention aux délais d'acheminement**).
 - vous pouvez déposer ou faire déposer votre enveloppe au secrétariat des élèves du lycée.

IMPORTANT

Toute rature, signe distinctif sur le bulletin ou panachage entraînent la nullité de votre vote.
Le secret du vote devant être préservé, ne rien inscrire sur l'enveloppe contenant le bulletin.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019 / 2020
REPRESENTANTS DES PARENTS